

Association nationale suisse pour le suffrage féminin

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: Article

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **15 (1927)**

Heft 267

PDF erstellt am: **23.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-259207>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

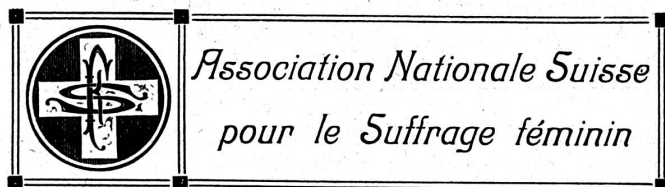
Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Dans un deuxième article paru dans le même journal¹, nous avons donné le plan des études de cette Ecole : conditions d'admission, branches d'études, programmes des cours, durée des études, diplôme. Nous indiquions que les cours devaient être donnés par les chefs de clinique ou les chefs de laboratoire désignés par les professeurs et sous la direction de ces derniers. Nous pensions que ces études, faites ainsi dans les Instituts universitaires, donneraient la meilleure garantie pour une préparation parfaite à la profession de laborantines, et nous terminions en annonçant qu'un nouvel article traiterait de la réalisation du projet de la création d'une Ecole de Laborantines à Genève.

Cette réalisation est aujourd'hui chose faite. L'Ecole d'études sociales pour femmes ouvrira une Ecole de Laborantines en octobre de cette année². Une Commission spéciale, presque uniquement composée de professeurs et de privat-docents de la Faculté de médecine, est à la tête de cette école, et c'est dans les laboratoires universitaires, sous la direction des professeurs et des chefs de laboratoire de l'Université, que les élèves seront initiées aux travaux de laboratoire si nombreux et si variés. L'enseignement théorique, anatomie et physiologie, ainsi que le classement de la correspondance, la dactylographie, etc., sera donné à l'Ecole sociale. Après avoir terminé le programme d'études et avoir subi avec succès l'examen final devant une Commission spéciale, l'élève recevra le diplôme de laborantine. Le Secrétariat de placement de l'Ecole d'études sociales conseillera les laborantines pour leur placement, et nous espérons que les femmes et les jeunes filles sortant de cette école, donc bien préparées et capables de rendre de réels services au médecin praticien et au savant, seront vivement recherchées. D'ailleurs, les nombreuses méthodes de recherches modernes indispensables au médecin pour le diagnostic des maladies et pour le traitement des malades, le grand nombre de chercheurs qui s'occupent de perfectionner ces méthodes et d'en trouver de nouvelles, ont déterminé la création de nombreux laboratoires nouveaux, de telle sorte que la demande d'aides de laboratoire est actuellement beaucoup plus grande que par le passé, et il est à prévoir qu'elle ne fera qu'augmenter.

Nous pouvons donc espérer que l'Ecole de Laborantines de Genève procurera une activité intéressante et suffisamment rémunératrice à beaucoup de femmes. Nous pensons ici surtout à toutes celles qui se seraient vouées à l'enseignement, primaire ou secondaire, et auxquelles la route en est actuellement barrée par les circonstances.

Dr L. G.



Communications du Comité Central.

Le Comité Central a tenu sa séance d'automne à Berne, le 25 septembre, sous la présidence de M^{lle} Gourd, puis de M^{lle} Gerhard, vice-présidente. Il a été décidé en premier lieu d'envoyer trois déléguées à la I^{re} Conférence d'études convoquée à Amsterdam, du 17 au 19 novembre, par la Commission pour la Paix et la Société des Nations de l'Alliance Internationale pour le Suffrage; puis il s'est occupé de diverses questions internationales qui lui étaient également soumises par l'Alliance Internationale. Dans le domaine fédéral, le C. C. a pris connaissance du texte de la pétition qui a été envoyée aux Chambres fédérales relativement à l'initiative des kursaals, et de celle concernant la loi sur la tuberculose, qui a été adressée à la Commission du Conseil National. Un rapport lui a été présenté sur le Cours de vacances suffragiste de Macolin, alors qu'il a décidé de remettre au printemps 1929 le Cours de vacances projeté dans le Tessin. La « Saffa » a aussi longuement occupé le Comité, qui a accepté dans ses grandes lignes le projet d'exposition qui lui a été soumis par une Commission spéciale, et qui a fixé aux 22 et 23 septembre 1928 la date de la prochaine Assemblée générale, exceptionnellement retardée pour pouvoir être tenue dans l'enceinte même de la « Saffa ». Diverses ques-

tions d'organisation intérieure et de propagande ont rempli la fin de la séance.

Nouvelles des Sections.

LA CHAUX-DE-FONDS. — On nous communique le rapport-programme de l'activité de cette Section, dont nous extrayons les renseignements suivants:

Durant l'exercice 1926-27, le Comité a tenu 10 séances, et s'est occupé, entre autres, des affaires suivantes: *Octobre 1926*. Envoi de 50 brochures: *Le suffrage des femmes en pratique*, à MM. les conseillers généraux (et Madame) de la ville. — *Novembre 1926*. Elections aux Conseils de prud'hommes (tacites). M^{me} Wille-Robert, décédée, est remplacée par M^{lle} Lory, maîtresse de lingerie à l'Ecole professionnelle. M^{lle} Burri, couturière, entre au groupe IV. Au total, le nombre des prud'femmes est de 28 sur 196 juges, soit le 1/7. — *Décembre 1926*. Vente de cuillers à sel et de pousseurs à sucre en métal argenté. Cette vente a produit 219 fr. 50, qui sont versés au Fonds de propagande, riche actuellement de 349 fr. 58. Annonces dans les quatre journaux locaux: *Parents, craignez l'honneur d'une nouvelle guerre. Pas de jouets militaires à vos enfants*. — *Mai 1927*. Lettres: au parti socialiste pour le remercier d'avoir nommé déjà des femmes à la Commission scolaire et le prier d'en nommer aussi dans les autres Commissions; au groupement des partis nationaux pour les engager à faire de même.

En outre de cette activité locale, le Comité, qui fonctionne depuis deux ans comme Bureau de l'Association cantonale neuchâteloise pour le suffrage féminin, s'est occupé surtout des affaires suivantes: 1. Envoi à MM. les membres du Grand Conseil (et Madame) de la brochure: *Le suffrage des femmes en pratique* (110 ex. environ). — 2. En mai, envoi aux Conseils généraux de 56 communes neuchâteloises d'une circulaire pour leur rappeler la loi de novembre 1908 (entrée des femmes à la Commission scolaire). Huit communes seulement jusqu'ici ont nommé des femmes. — 3. Admission des femmes comme assesseurs des autorités tutélaires aux tribunaux de district. Cette admission a été votée par le Grand Conseil.

Le Comité recommande vivement aux membres de la Section: 1. Les thés mensuels du premier samedi de chaque mois à partir de septembre, à 16 heures, à la Maison du Peuple. — 2. Le cours de présidence qui sera donné en octobre. On y apprendra à organiser une société, à la présider, à discuter, à rédiger un procès-verbal, selon toutes les règles, dans une série de leçons qui auront lieu à la salle 20 du collège primaire. S'adresser à la présidente pour tous renseignements. (Voir au Carnet de la quinzaine.)

A travers les Sociétés d'Intérêt Féminin

Deux activités d'été de l'Union des Femmes de Genève. — Depuis plusieurs années, l'Union des Femmes de Genève a cherché à organiser des vacances pour mères de famille. Elle était frappée du fait que des vacances existent pour les enfants, que le mari a presque toujours quelques jours d'interruption dans son travail, tandis que la mère n'a jamais de répit dans sa tâche de ménagère. Cuisine, entretien de la maison, lessive, raccommodage, surveillance des enfants, lui laissent souvent peu de loisirs pour se reposer, et son état de fatigue est souvent tel que le bon esprit de la maison en souffre. Grâce à un petit fonds, produit de la collecte du 1^{er} août 1926, joint à la recette d'une exposition de dentelles anciennes organisée par quelques membres de l'Union, et surtout à la générosité des femmes genevoises répondant à notre appel, ce projet de l'Union a pu être mis à exécution cet été. Vingt-cinq mères de famille ont pu prendre dix jours de repos dans des pensions à la campagne ou à la montagne. Lorsque cela a été nécessaire, la Commission de vacances a placé les enfants dans des pouponnières ou dans des familles pendant l'absence de la mère; dans quelques cas, où la mère se trouvait dans l'impossibilité de quitter son foyer, la Commission lui a procuré une aide pour que son travail journalier soit diminué. De nombreux témoignages de reconnaissance sont déjà parvenus à la Commission, qui, encouragée par les résultats de ce premier essai, espère pouvoir chaque année agrandir le cercle de son activité dans ce domaine.

Cours de vacances ménager. — Du 4 au 14 juillet, le local de l'Union des Femmes a ressemblé à une ruche bourdonnante. Allées

¹ Voir le N° 246 du *Mouvement*.

² Le programme détaillé vient de paraître. On peut se le procurer (50 cent.) à l'Ecole d'études sociales pour femmes, 6, rue Charles-Bonnet, Genève.